

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Promouvoir et développer l'Économie
Sociale et Solidaire en Pays de la Loire

20
24



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

MOT DU PRÉSIDENT

C'est toujours un plaisir de présenter le rapport d'activité de la CRESS des Pays de la Loire, rapport qui témoigne de son dynamisme, de la qualité des actions réalisées et de l'attention qu'elle porte à ses adhérents et plus généralement à l'écosystème de l'Économie Sociale et Solidaire. Mais en ce début d'année 2025, je dois avouer que le cumul des attaques politiques et économiques sur notre mode d'entreprendre et notre structuration me rend amer et me révolte.

Un contexte économique et politique brutal

Dans un contexte géopolitique mondial très anxiogène, le Président de la République, en juin 2024, a fait le choix de dissoudre l'Assemblée Nationale. Cette décision a entraîné la chute du gouvernement et fait entrer la République dans une période d'instabilité politique et économique qui perdure aujourd'hui. Cette situation fragilise le monde de l'entreprise et n'épargne pas les structures de l'ESS, d'autant que, sous la pression budgétaire du gouvernement, les collectivités locales ont effectué des arbitrages budgétaires qui se sont répercutés sur elles.

Cela a été le cas pour le Conseil régional des Pays de la Loire qui a décidé, dès novembre 2024, de supprimer brutalement, partiellement ou totalement, les subventions à un grand nombre de structures et suscité stupeur et inquiétude chez les acteurs de l'ESS de notre région. Nous avons fait le choix d'une lettre ouverte à Madame la Présidente de la Région en nous positionnant comme porte-parole de toute l'ESS et en appelant à l'ouverture d'un dialogue constructif.

De graves conséquences pour les structures de l'ESS

Si le recours aux fonds propres atténuera les difficultés des structures de l'ESS en 2025, c'est en 2026 qu'on mesurera les dégâts réels générés par les diverses coupes opérées. Nous avons annoncé la destruction de 15 000 emplois à moyen terme. C'est aussi la fragilisation d'un modèle entrepreneurial et la disparition de services de proximité à la population dans l'ensemble des territoires, notamment les plus fragiles avec pour répercussion la déstabilisation de notre tissu social et culturel. Ces tendances nous ont été confirmées par les résultats de l'enquête sur les conséquences des coupes budgétaires que nous avons menée auprès de nos adhérents. 44 % des structures annoncent des suppressions d'emploi, 59 % vont arrêter certaines activités et ne plus répondre à des besoins sociaux.

LA CRESS au cœur de l'écosystème de l'ESS

Si la CRESS n'a aucune volonté d'hégémonie, elle a le souhait d'assumer ses responsabilités. C'est en ce sens qu'elle a réuni les structures qui avaient répondu

à l'enquête pour envisager des solutions : poursuite et accentuation du plaidoyer, mise en réseau des structures, recherche de mutualisations et renforcement de l'accompagnement sont les principales pistes qui vont être travaillées par la CRESS.

C'est dans ce même esprit qu'elle porte la voix de l'ESS au sein du CESER des Pays de la Loire qu'elle a réintégré en janvier 2024. Notre représentante est notamment intervenue au sein de cette instance pour pointer les baisses ou suppressions de subventions du Conseil régional, pour défendre les corps intermédiaires et pour valoriser le rôle des associations. C'est toujours pour ce même objectif que la CRESS publie régulièrement des panoramas pour valoriser ce que l'ESS apporte à notre territoire et mettre en avant les réseaux thématiques.

Une détermination intacte

Notre colère, légitime, ne fait que renforcer notre détermination à agir pour l'ESS en Pays de la Loire, au service des populations souvent les plus fragiles qui bénéficient du concours de nos associations et de nos entreprises. Nous chercherons toujours les voies du dialogue avec nos partenaires et nous continuerons à explorer toutes les possibilités de construction des politiques publiques. Nous disposons d'atouts importants. Le soutien de la délégation ministérielle à l'ESS et le rôle structurant d'ESS France sous la présidence inspirée de Benoît Hamon, en font partie. Mais surtout, nous avons un conseil d'administration complet, avec tous ses postes pourvus. C'est une instance cohérente, participative et qui s'appuie sur un bureau pertinent, toujours très mobilisé et sur une équipe professionnelle affûtée et porteuse du projet.

Et quel plaisir de pouvoir remettre, l'année de la lutte contre les précarités, le prix régional de l'ESS à La Brocante Verte qui associe ressourcerie de plantes et insertion sociale et professionnelle de personnes sans domicile fixe... Je ne veux pas croire qu'un quelconque pouvoir politique veuille remettre en cause ce type de projet !

Gilles CAVÉ



SOMMAIRE

Mot du Président	2	→ Porter la voix de l'ESS	10
La CRESS des Pays de la Loire	3	→ Promouvoir l'ESS	12
→ Nos 7 missions	3	→ Accompagner les entreprises de l'ESS	14
→ Notre organisation	4	→ Aider les territoires à développer l'ESS	16
Chiffres-clés et temps forts 2024	6	→ Diffuser de la ressource sur et pour l'ESS	18
Zoom sur nos 7 missions	8	→ Développer la formation à l'ESS	20
→ Fédérer l'ESS	8	Nos bonnes pratiques	22
		Nos partenaires en 2024	23

LA CRESS DES PAYS DE LA LOIRE

Nos 7 missions

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est née de la volonté des acteurs de l'ESS de se doter d'une organisation régionale capable de les rassembler, de les représenter et de coordonner leur action.

Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS qu'elles soient : associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteur·rices locaux... autour d'un projet politique et stratégique commun.

FÉDÉRER L'ESS ET ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE

Organisation de rencontres, ateliers, débats d'idées pour nos adhérents

PORTER LA VOIX DE L'ESS LIGÉRIENNE

Présence dans des instances politiques et techniques régionales, publication de dossiers thématiques, relations presse, organisation d'une journée régionale de l'ESS

PROMOUVOIR L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

Organisation d'événements, promotion des entreprises sur les outils numériques, interventions sur-mesure auprès de différents publics

APPUYER LA CRÉATION, LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

Information, orientation et conseil, prévention des difficultés, animation de l'écosystème des acteur·rices de l'accompagnement et du financement de l'ESS

Les actions de la CRESS pour le mettre en œuvre sont définies en 7 missions.



DÉVELOPPER LA FORMATION À L'ESS

Mise en visibilité des offres de formations pour les acteur·rices de l'ESS et appui à la coopération entre acteur·rices de l'ESS du champ de la formation

CRÉER, CAPITALISER ET DIFFUSER DE LA RESSOURCE SUR ET POUR L'ESS

Mise en visibilité d'outils et ressources, animation d'ESSOR et apport de ressources sur la transition écologique et la lutte contre le sexisme

AIDER LES TERRITOIRES À DÉVELOPPER ET STRUCTURER L'ESS

Accompagnement des collectivités dans leurs projets en lien avec l'ESS, animation et expertise pour les tiers-lieux, les PTCE et les réseaux locaux de l'ESS

Notre organisation

Les adhérents

En 2024, la CRESS regroupe 72 réseaux (régionaux et départementaux) et organisations de l'ESS.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR COLLÈGE

Coopératives	12
Mutualité	5
Associations et fondations	30
Entreprises sociales	7
Spécificités régionales	11
Syndicats d'employeurs	1
Réseaux locaux	6

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

10%	Action sociale
9%	Appui aux structures et entrepreneur-ses de l'ESS
7%	Développement territorial (pôles ESS)
7%	Culture, Patrimoine
6%	Éducation populaire, Loisirs, Tourisme
6%	Formation, Enseignement supérieur
5%	Construction, Logement
5%	Santé, Prévoyance, Assurance
5%	Banque, Assurance
3%	Autres
3%	Environnement
2%	Sport
2%	Insertion socio-professionnelle
2%	Agriculture et alimentation responsable

LISTE DES ADHÉRENTS

- > Membres du conseil d'administration
- > Nouvel adhérent

COLLÈGE n° 1 COOPÉRATIVES

Banque Populaire Grand Ouest
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
Crédit Coopératif
Dynamiques Coopératives
URSCOP de l'Ouest
Aviso
Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie
Fédération du Crédit Mutuel Loire-Atlantique - Centre Ouest
IDEAL
MicroScop
ORCAB
UP COOP

COLLÈGE n° 2 MUTUALITÉ

Macif
Mutualité Française Pays de la Loire
Harmonie Mutuelle ESS
MAIF
MGEN

COLLÈGE n° 3 ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

APF France Handicap
ARIFTS
Association Régionale des CIGALES des Pays de la Loire
CROS Pays de la Loire
ECTI
Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
GIAC
L'ESPER
Ligue de l'Enseignement Pays de la Loire
Terre de Liens Pays de la Loire
UNAT Pays de la Loire
URHAJ Pays de la Loire
URIOPSS Pays de la Loire
ADERE
Co'Santé
CREAI Pays de la Loire
Culture et promotion
FRAP
FR CIDFF Pays de la Loire

Info Jeunes Pays de la Loire

Le TransiStore
Les Connexions
Les Francas Pays de la Loire
MLC 44 Moneko
OGEC Talensac
PING
SOLAAL Pays de la Loire
Union régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire
Unis-Cité
UROF Pays de la Loire

COLLÈGE n° 4 ENTREPRISES SOCIALES

Coorace Pays de la Loire
Madison Communication
Harmonie Habitat
ICEO
La Fédération des Entreprises d'Insertion
La Koncepterie
Shem's

COLLÈGE n° 5 SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

GRAINE Pays de la Loire
LABSPORT
Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale en Pays de la Loire
Pôle Arts Visuels Pays de la Loire
Collectif T'CAP
ECHOBAT
Le Moulin Créatif
Les Grandlieu'Zarts
Mobilis
Pôle Patrimoine
Pôle Spectacle Vivant

COLLÈGE n° 6 SYNDICATS D'EMPLOYEURS

UDES

COLLÈGE n° 7 RÉSEAUX LOCAUX

APESS 53
Club ESS du Pays du Mans
IRESA
Les Ecosolies
Pôle ESS Vendée
Réseau ESS du Pays d'Ancenis

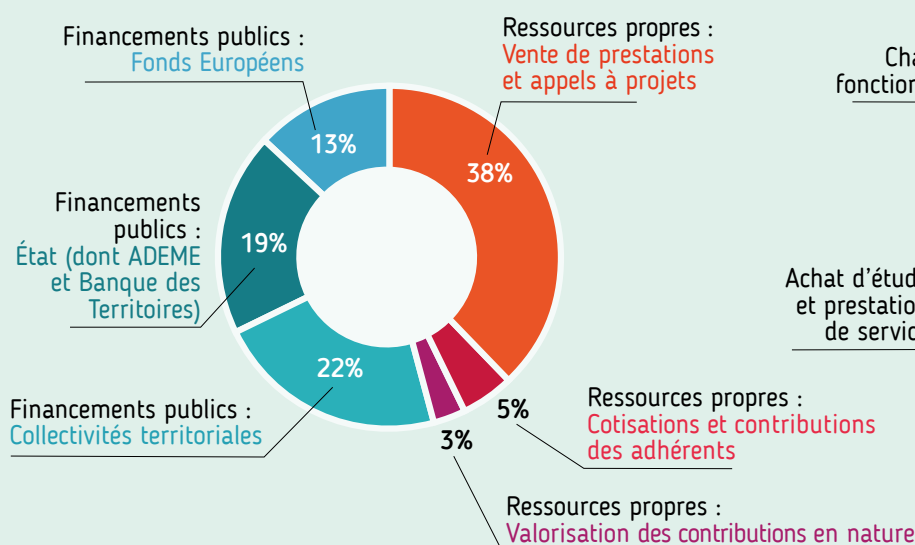
Le bureau

Président : **Gilles CAVÉ** (Ligue de l'Enseignement)
Vice-Président-es : **Mathilde PLARD** (LABSPORT)
et **Geoffroy VERDIER** (Les Ecosolies)
Trésorier : **Jean-Pierre GILET** (Mutualité Française)

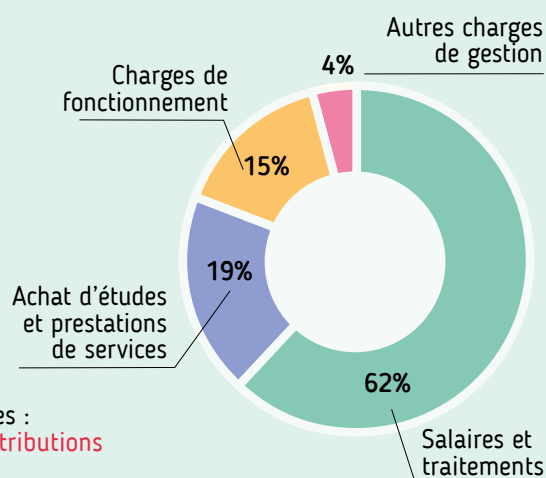
Secrétaire général : **Philippe DOUX** (Coorace)
Membres : **Bernard BOO** (Crédit Coopératif), **Caroline DEWYNTER** (Dynamiques Coopératives), **Anna OTT-HAUVILLE** (UDES), **Liliane PIOT** (Terre de Liens).

Le modèle économique de la CRESS

ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2024



AFFECTATION DES DÉPENSES 2024



L'équipe salariée en 2024

Manon DOUCET : Cheffe de projets accompagnement
Amandine DOYEN : Chargée de communication et de sensibilisation
Claire DUBIEN : Responsable accompagnement et formation
Céline DURAND : Déléguée générale (absence prolongée)
Chloé DUREY : Directrice par intérim et Responsable du développement territorial
Karine FENIES-DUPONT : Responsable ressources et vie associative
Florence KROWICKI : Cheffe de projets économie circulaire
Pauline LE BOUËDEC : Cheffe de projets accompagnement
Anne LE POCHAT : Responsable promotion et plaidoyer
Apolline MALLÉN : Cheffe de projets achats responsables et développement d'affaires
Eva NICOLAS : Assistante de projets
Mireille NIVET : Responsable administrative et financière

Léa PLANCHAIS : Assistante chargée de projets ESS (en apprentissage)
Clémence RUPPLI : Chargée de projets ressources
Marie TEYSSIER : Cheffe de projets études et observation
Amélie VILLET : Cheffe de projets développement territorial

Ont également fait partie de l'équipe en 2024 :

Jean-François FERRY : Chargé de communication (en remplacement de congé maternité)
Basil MATHELLIER : Assistant à l'Observatoire de l'ESS
Maxime MENET : Chef de projets accompagnement (en remplacement de congé maternité)
Victor VÉRITÉ : Assistant de projet communication (en stage)
L'effectif moyen sur l'année 2024 a été de 13,96 équivalents temps plein.

LES CHIFFRES-CLÉS

20



72

adhérents, dont 5 nouveaux,
répartis au sein de 7 collèges

12

réunions d'instances :
CA, bureaux, commissions



20

instances régionales, infra-régionales
ou nationales où la CRESS représente les
intérêts des entreprises de l'ESS ligériennes



25

temps d'échanges, de travail et de
co-construction entre la CRESS et les
réseaux départementaux de l'ESS



268

porteur-ses de projet et entreprises
de l'ESS accueilli-es, informé-es ou orienté-es
dont **57** RDV individuels



1 800

structures ont bénéficié du
DLA ces 20 dernières années



6

structures se sont rassemblées en
collectif régional pour développer les
coopérations autour du **réemploi**
des matériaux du bâtiment



2

rencontres avec des adhérents pour
déployer les 4 axes stratégiques prioritaires
en faveur du **développement de la**
formation par et pour l'ESS



20

portraits d'entreprises de l'ESS écrits et
publiés pour faire connaître l'ESS en Pays
de la Loire



15 000

utilisateur-rices d'ESSOR,
la plateforme qui fait grandir les
projets d'ESS ligériens



3

rencontres du **Club des Collectivités**
pour l'ESS en Pays de la Loire



96

rendez-vous d'affaires organisés
entre les acteurs de l'ESS et les agents des
collectivités pendant le FAIR de Nantes



167

Tiers-lieux ESS recensés sur
la cartographie de CAP Tiers-Lieux



21

PTCE en
Pays de la Loire



407

élèves et 23 enseignant-es accompagné-es
dans la création d'un projet d'ESS avec le
dispositif **Mon Entreprise Sociale et**
Solidaire à l'École

31 janvier et 1^{er} février

Forum national de l'ESS et de l'innovation sociale à Niort, animation et participation à plusieurs ateliers

**19 mars**

Lancement de la nouvelle version d'ESSOR

27 mars

Formation de découverte de l'ESS auprès de 20 enseignant-es à Angers

19 avril

Table-ronde sur les enjeux actuels des démarches RSE et de la transition écologique avec ESS Pratiques

**31 mai**

Club des collectivités sur les achats responsables à Angers dans le cadre de la Semaine des Achats socialement et écologiquement responsables

**28 mai**

Journée régionale des PTCE à Nantes pour favoriser l'inter-connaissance et le co-développement

3 juin

Première réunion de pilotage de la feuille de route ESS de l'Agglomération de Saint Nazaire

4 juin

Assemblée générale de la CRESS et 1^{ère} Rencontre régionale de l'ESS sur les 10 ans de la Loi ESS

**11 juin**

Co-organisation d'une rencontre sur la coopération pour répondre à des appels à projets et des marchés publics, avec Les Ecossolies et la commission ESS du bureau de Nantes

12 et 13 juin

Contribution et participation au Congrès d'ESS France à Paris

27 et 28 juin

Séminaire d'équipe à La Turballe sur l'organisation interne, la feuille de route et les bonnes pratiques de la CRESS

Septembre

Lancement du partenariat entre Nova-Build, le PTCE Maté'morphose, l'APESS 53 et la CRESS pour l'animation territoriale du réemploi des matériaux du bâtiment

10 octobre

Les Solutionneurs, la rencontre régionale du réemploi solidaire co-organisée avec les réseaux départementaux de l'ESS et ESS France

**7 novembre**

Co-organisation de la 3^{ème} édition du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR) à Nantes

14 novembre

Organisation d'une fresque de l'économie circulaire pour comprendre, explorer et agir sur son lieu de travail

15 novembre

Événement co-organisé avec le Groupe VYV sur l'alimentation comme déterminant de santé

28 novembre

Table-ronde sur la place de l'ESS dans la transition écologique et solidaire, suivie de la remise du Prix Régional de l'ESS 2024 pour clôturer le Mois de l'ESS

**28 novembre**

Visite apprenante spéciale collectivités au tiers-lieu Le marsien à St Mars du Désert

**2 décembre**

Séminaire d'équipe sur le bilan de l'année et les priorités pour 2025 avec la visite de Bout'à Bout'

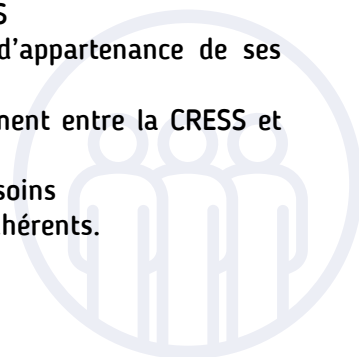


Fédérer l'ESS et animer la vie associative

Si la diversité de l'ESS fait sa richesse et sa force, elle pose également pour ses acteurs des enjeux de lisibilité de sa structuration, de complémentarités entre ses acteurs et de coopérations à renforcer ou inventer. La CRESS souhaite rassembler les organisations de l'ESS autour d'un projet commun : renforcer sa place dans l'écosystème socio-économique régional et être entendue sur les enjeux sociétaux.

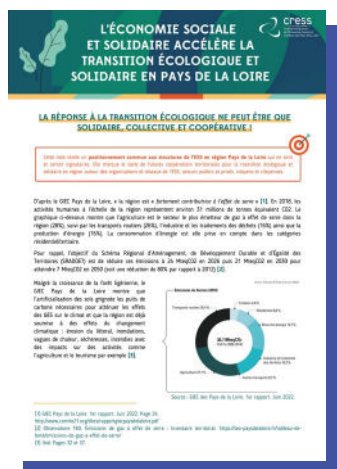
Pour cela, la CRESS s'est donnée plusieurs objectifs :

- Créer et développer l'interconnaissance entre ses adhérents et avec la CRESS
- Développer le sentiment d'appartenance de ses adhérents
- Accroître le co-développement entre la CRESS et ses adhérents
- Mieux répondre à leurs besoins
- Augmenter le nombre d'adhérents.



2024, en bref

- La note de plaidoyer "L'Économie Sociale et Solidaire accélère la transition écologique et solidaire en Pays de la Loire" co-rédigée avec un groupe d'adhérents

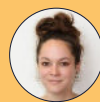


- La mise en place d'une commission "statuts" composée d'administrateur-rices pour travailler sur la modification des statuts de 2019, notamment pour adapter en Pays de la Loire, le texte des statuts types des CRESS, votés au sein d'ESS France. Le travail de la commission a débuté en 2024 pour se terminer en 2025 avec la mise au vote des statuts à l'assemblée générale extraordinaire de juin 2025. Le règlement intérieur sera également modifié lors du conseil d'administration qui suivra l'AGE.

Équipe ressource



Karine Fenies-Dupont
Responsable ressources et vie associative



Eva Nicolas
Assistante de projets



Mireille Nivet
Responsable administrative et financière

Élu référent

Bernard Boo
Crédit Coopératif

Perspectives 2025

- Amplifier la formation "Bienvenue à la CRESS"
- Organiser des temps réflexifs pour enrichir collectivement nos actions
- Renforcer les collaborations entre et avec nos adhérents.



Des liens renforcés avec les réseaux

Faire réseau tout en respectant et valorisant les rôles, les expertises et les spécificités de chacun-ne, c'est une des ambitions que s'est donnée la CRESS dans son projet stratégique. En 2024, à travers les projets portés autour de la transition écologique, de l'utilité sociale, de l'agriculture et l'alimentation durable, de la lutte contre le sexisme, de la gouvernance ou encore des achats responsables, la CRESS a collaboré avec un grand nombre de ses adhérents.

Depuis 2023, la CRESS élargit le conseil d'administration qui a lieu en septembre aux adhérents pour faire un point d'étape sur les avancées de la feuille route. C'est l'occasion de favoriser l'interconnaissance, de

recueillir les enjeux et besoins des chacun-ne afin de travailler ensemble à mieux y répondre.



CA élargi à l'ensemble des adhérents au siège de la Caisse d'Épargne à Orvault - 26 septembre

L'adhésion à la CRESS : un processus structuré

Développer le sentiment d'appartenance, répondre aux besoins et accroître le co-développement entre la CRESS et ses adhérents, passe par un processus d'adhésion structuré. Depuis 2023, la CRESS rencontre chaque organisation qui souhaite adhérer. Suite à cet échange

qui permet à la fois de présenter la CRESS et de mieux connaître la structure et ses attentes, le conseil d'administration valide la demande. **Une formation "Bienvenue à la CRESS" est proposée 2 fois par an pour les nouveaux adhérents.**

La parole est donnée à la Fédération des Centres Sociaux

Notre adhésion à la CRESS s'inscrit dans une démarche cohérente avec nos valeurs et notre engagement en faveur de l'ESS. Elle nous permet de représenter et faire entendre la voix des centres sociaux et espaces de vie sociale engagés dans cette dynamique. Grâce aux actions de plaidoyer portées par la CRESS, nous bénéficions d'une visibilité accrue et d'une force collective pour interpeller les élu-es et défendre nos positions.

Ce réseau constitue une opportunité précieuse pour rencontrer d'autres structures de l'ESS que nous côtoyons peu dans notre environnement habituel, favorisant ainsi le partage d'expériences et la création de nouveaux partenariats. La CRESS nous offre également l'accès à des journées d'échanges et de formation, enrichissant nos pratiques et renforçant nos compétences, tout en permettant aux centres sociaux adhérents de profiter des ressources et informations diffusées.

Tout particulièrement, les travaux menés autour de la transition écologique, un thème essentiel dans nos projets.

Afin de poursuivre cette dynamique, nous souhaitons voir se multiplier les espaces d'échange et de réflexion autour des enjeux de la transition écologique juste et solidaire. Il est également essentiel de continuer à porter une parole collective sur les défis sociaux et politiques qui impactent nos structures, notamment face aux baisses de financements et aux réformes qui remettent en cause nos valeurs fondamentales.

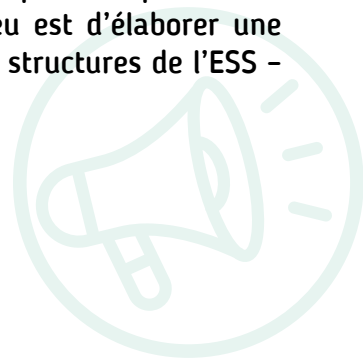
Pour renforcer notre implication, nous devons aussi trouver des solutions pour libérer davantage de temps salarié afin de participer plus régulièrement aux événements proposés par la CRESS (c'est un défi de taille par les temps qui courent !).

Notre adhésion à la CRESS est une véritable opportunité pour le développement de notre réseau. Nous souhaitons poursuivre cette collaboration et continuer à contribuer aux dynamiques collectives de l'ESS, en renforçant les synergies entre les acteurs engagés dans la transformation sociale et solidaire de notre territoire.

Porter la voix de l'ESS ligérienne

La CRESS des Pays de la Loire rassemble, fédère et représente auprès des pouvoirs publics les réseaux, organisations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de la région. Présente dans de nombreuses instances de représentation, la CRESS porte les intérêts et préoccupations des acteurs et actrices de l'ESS auprès des pouvoirs publics.

La loi 2014 portant sur l'ESS légitime la CRESS dans son rôle de représentation. Si son positionnement « d'interlocutrice privilégiée » vis-à-vis de la Région et des pouvoirs publics est aujourd'hui reconnu, l'enjeu est d'élaborer une parole commune – avec les structures de l'ESS – et de la porter.



2024, en bref

- Participation à une vingtaine d'instances régionales, infrarégionales et nationales
- Relai du plaidoyer national sur le Projet de Loi de Finances 2025
- Relations presse sur les panoramas, les Prix ESS, les impacts du budget du Conseil régional...
- Implication auprès d'ESS France : conseil d'administration, comité des Régions, comité des directions des CRESS, groupes de travail et commissions, poste de trésorière.

L'équipe



Anne Le Pochat
Responsable promotion et plaidoyer

Élu référent

Gilles Cavé
Ligue de l'Enseignement



Perspectives 2025

- Continuer à porter la voix de l'ESS au CESER et relayer les prises de parole aux adhérents
- Organiser la 2^{ème} Rencontre régionale de l'ESS
- Outiller les adhérents dans la perspective des élections municipales 2026
- Poursuivre la mobilisation des parlementaires ligérien·nes sur les questions relatives à l'ESS.



La première rencontre régionale de l'ESS à Angers

Dans le cadre de sa nouvelle mission de plaidoyer, la CRESS a souhaité organiser une première rencontre régionale à la suite de son assemblée générale en juin à Angers. Pour cette première édition, le choix de la thématique s'est porté sur les **"10 ans de la Loi ESS, construisons ensemble l'ESS de demain"**. Antoine Détourné, délégué général d'ESS France a introduit ce temps fort, suivi d'ateliers dans lesquels les 120 participant-es ont pu apporter leur contribution.



Une table-ronde en présence de Benoit Hamon, tout récemment élu à la présidence d'ESS France, Mahel Coppey et Fanny Gardie a permis de clôturer cette première rencontre qui a vocation à être reconduite chaque année à l'occasion de l'AG de la CRESS.

La voix de l'ESS au CESER des Pays de la Loire

Le 30 janvier 2024, la CRESS intègre l'hémicycle du CESER des Pays de la Loire, 6 ans après avoir perdu son siège. Elle participe activement à 3 commissions :

- Aménagement du territoire, cadre de vie, environnement, dont elle est membre titulaire
- Santé, social dont elle est membre associée
- Sport, culture, tourisme et vie associative dont elle est membre associée.

Elle est en outre membre du groupe d'appui Plans-Schémas, du groupe "évaluation des politiques publiques" et du groupe "égalité femmes hommes".

Lors des sessions plénières d'octobre et décembre 2024, la CRESS est intervenue pour défendre les intérêts de l'ESS et alerter sur les conséquences pour les organisations et les citoyen-nés, des coupes budgétaires de la Région.

La CRESS a participé à deux temps-forts organisés par le CESER autour de la valorisation de précédentes études : "Pour la cohésion sociale, la prévention comme clé de la lutte contre les précarités" et "L'arbre, poumon de nos vies ligériennes".

Défense des intérêts de l'ESS ligérienne

L'année 2024 s'est révélée mouvementée d'un point de vue politique, ce qui a donné lieu à plusieurs prises de parole de la CRESS. En juin tout d'abord, suite aux résultats des élections européennes et à l'annonce de la dissolution, **la CRESS a publié un document appelant à voter aux législatives et à faire barrage à l'extrême droite.**

À l'automne, lors de l'examen du Projet de Loi de Finances 2025 du gouvernement Barnier, la CRESS a relayé aux parlementaires ligérien-nés les liasses d'amendements d'ESS France **en faveur de l'augmentation du budget alloué à l'ESS.** Ces envois ont donné lieu à plusieurs rendez-vous avec des député-es.



En décembre enfin, suite à l'annonce par la présidente de Région des mesures d'économie envisagées au détriment de beaucoup de structures de l'ESS, **la CRESS a publié une lettre ouverte à Christelle Morançais et organisé une conférence de presse.**

Promouvoir l'ESS en Pays de la Loire

Alors que de nombreux·ses citoyen·nes adhèrent aux valeurs de l'ESS et côtoient ses entreprises au quotidien, il n'est pas toujours aisé pour tout un chacun d'en définir les contours. Car décrire l'ESS, c'est parler aussi bien d'épicerie que de mutuelles, de coopératives que d'associations, de sport, de culture, de santé...

La promotion et la sensibilisation à l'ESS en Pays de la Loire est une des missions phare de

la CRESS reconnue par la loi de 2014 relative à l'ESS. Evénements, newsletters, réseaux sociaux, portraits, interventions, forums, colloques... La CRESS agit afin d'accroître la visibilité de l'ESS dans le but de renforcer la compréhension de l'ESS auprès du grand public, mais aussi des institutions, des entreprises, des élèves et étudiant·es...



2024, en bref

Une présence sur les outils numériques

- 527 articles publiés sur le site : 122 actualités, 145 événements, 260 offres d'emploi/stage/volontariat
- Près de 41 000 visiteur·ses (+ 12 430 en 1 an)
- 20 portraits écrits et diffusés
- 204 publications sur les réseaux sociaux (dont les offres d'emploi chaque mardi) avec 157 publications sur LinkedIn et 39 sur Facebook.
- 8 086 abonné·es sur LinkedIn (+ 2 032 en 1 an)
- La CRESS a quitté X pour Bluesky
- Une quarantaine de newsletters diffusées (grand public, adhérents, tiers-lieux, économie circulaire, Mois de l'ESS, DLA...)
- 10 communiqués ou dossiers de presse envoyés.

Des actions de sensibilisation auprès des jeunes

- Près d'une vingtaine de sessions de sensibilisation à l'ESS en classe ou dans une structure ESS
- 17 classes accompagnées dans la création de projet d'ESS avec le dispositif Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École sur l'année scolaire 2023-2024, soit 407 élèves et 23 enseignant·es
- Près de 50 heures de sensibilisation à l'ESS auprès des jeunes et des enseignant·es
- Plus de 700 jeunes sensibilisés aux spécificités de l'ESS et aux perspectives d'emploi.

L'équipe



Anne Le Pochat
Responsable promotion et plaidoyer



Amandine Doyen
Chargée de communication et de sensibilisation

Élu·e référent·es

Anne Boulinguez (communication)
Madison Communication

Jean-Pierre Gilet (sensibilisation)
Mutualité Française

Perspectives 2025

- Refondre le site internet pour valoriser l'offre de services de la CRESS et mieux répondre aux attentes des visiteur·ses
- Poursuivre la publication des panoramas sur 6 nouvelles thématiques
- Mobiliser les structures ligériennes pour le Mois et les Prix ESS
- Poursuivre la réalisation de portraits de structures
- Animer une journée de formation pour les enseignant·es.



Une édition du Mois de l'ESS mobilisatrice !

Pour sa 17^{ème} édition en novembre, le Mois de l'ESS a connu un regain de mobilisation de la part des organisateurs. En effet, cette année, 186 événements ont été inscrits au programme en Pays de la Loire. De nouveaux organisateurs (+ 20 structures) ont rejoint la dynamique cette année. Pour valoriser ce riche programme, la CRESS a diffusé 5 newsletters entre fin octobre et début décembre.

En clôture du Mois, la CRESS a organisé un événement sur le thème de l'ESS et la transition écologique.

À l'issue de la table-ronde, **le Prix régional de l'ESS a été remis à la Brocante Verte**. Cette association nantaise a pour mission l'insertion sociale et professionnelle de personnes sans domicile fixe via

une ressourcerie de plantes qui apporte une réponse concrète au gaspillage végétal. Deux articles de presse et une interview radio ont relayé ce prix régional.



Des panoramas pour valoriser ce que l'ESS apporte à notre territoire



Publications en ligne

En 2024, la CRESS a déployé un nouvel outil de promotion de l'ESS en région. Elle a en effet publié six panoramas thématiques **sur l'habitat, l'alimentation, la santé, le tourisme, le sport et la petite enfance**. Ces panoramas permettent de valoriser l'apport de l'ESS au territoire dans ces différents secteurs d'activité. Chaque panorama comprend des chiffres-clés, la mise en avant de réseaux structurants et des portraits de structures, dont une en lien avec le fil rouge de la CRESS autour de la lutte contre les précarités. Ces panoramas sont **envoyés à l'ensemble des parlementaires de la région**, ils font également l'objet de communiqué de presse et sont publiés sur le site de la CRESS et les réseaux sociaux, leur assurant ainsi une large diffusion.

Des interventions sur-mesure dans l'enseignement supérieur

Depuis plusieurs années, la CRESS répond aux demandes des établissements d'enseignement supérieur pour réaliser des interventions de sensibilisation des étudiant-es à l'ESS. En 2024, la CRESS a été sollicitée par deux nouveaux établissements pour des interventions sur l'ESS et l'économie circulaire, dans un module de 3 heures pour l'un et 14 heures pour l'autre. **La CRESS a donc construit des contenus sur-mesure avec plusieurs intervenant-es de l'équipe salariée**. Les retours des établissements ont été très positifs et ont donné lieu à de nouvelles demandes.

Nous tenions à remercier les intervenant-es pour la très grande qualité de leur prestation et enseignements, nos étudiant-es sont ravi-es !

Directrice de l'Institut Supérieur de l'Environnement, campus de Nantes

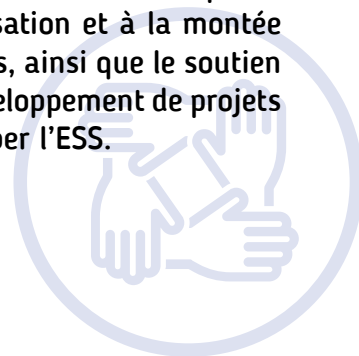
Accompagner les entreprises de l'ESS

Création, consolidation, développement

L'ESS représente un mode d'entreprendre dynamique et plébiscité, qui se veut être un levier essentiel pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux actuels.

Toutefois, malgré son dynamisme et son attractivité, le développement des entreprises de l'ESS nécessite un accompagnement et un soutien renforcés afin de surmonter les défis actuels.

Avec la baisse des financements publics, les entreprises de l'ESS rencontrent des difficultés et doivent réinventer leur modèle. Cela comprend l'appui à la professionnalisation et à la montée en compétences des acteurs, ainsi que le soutien à la structuration et au développement de projets pour consolider et développer l'ESS.



2024, en bref

- 17 temps d'information et d'échanges sur la mention ESS et l'agrément ESUS avec des structures ou porteur-ses de projet et 5 accompagnements réalisés, dont un temps pour les DDETS
- 80 participant-es aux 2 temps juridiques organisés avec les Ecosolies et le Barreau de Nantes
- 14 structures accompagnées dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Régional dont 8 de manière individuelle
- Participation aux comités de 15 dispositifs et programmes d'accompagnement aux structures et à l'ESS (dont incubateurs et accélérateurs en Région, comité de pilotage de Guid'Asso, comité de pilotage de Capital Impact Pays de Loire...)
- 96 rendez-vous d'affaires organisés entre les acteurs de l'ESS et les agents des collectivités dans le cadre du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR) de Nantes
- Animation d'un groupe de travail sur le développement d'affaires des structures de l'ESS et les achats publics responsables, avec des réseaux adhérents.

l'équipe



Romain Dimeglio
Responsable accompagnement et formation



Manon Doucet
Cheffe de projets accompagnement



Florence Krowicki
Cheffe de projets économie circulaire



Pauline Le Bouëdec
Cheffe de projets accompagnement



Apolline Mallen
Cheffe de projets achats responsables et développement d'affaires

Élus référents

André Bernard
Les CIGALES des Pays de la Loire
Philippe Doux (économie circulaire)
Coorace

Perspectives 2025

- Structurer et diffuser l'offre de services de la CRESS
- Soutenir les entreprises en difficultés
- Structurer un réseau régional du réemploi solidaire
- Décloisonner la filière Textile
- Expérimenter un accompagnement auprès d'un adhérent sur l'allongement de la durée de vie de ses vêtements professionnels.



Retour sur 20 ans d'accompagnement avec le DLA

En 2024, le DLA a fêté ses 20 ans d'existence. L'occasion pour la CRESS de fouiller dans ses archives et d'échanger avec des professionnel·les du DLA présent·es depuis le début (ou presque) du dispositif afin de reconstituer son histoire ligérienne.

Depuis 2004, en région, le DLA a accompagné 1 800 structures qui ont bénéficié de 2 350 accompagnements. Au-delà des chiffres, le DLA a su montrer qu'il était LE dispositif ancré sur le territoire ligérien le plus légitime à accompagner les structures employeuses de l'ESS. Il a su évoluer selon le contexte et les transformations des politiques publiques nationales et locales. Par ses modalités et par la qualité des accompagnements réalisés, il a su se rendre

incontournable dans le paysage de l'accompagnement ESS, autant qu'il **continuera à être indispensable pour les structures ESS qui souhaitent maintenir leurs activités et leurs emplois sur le territoire.**



Coopérations dans le réemploi des matériaux du bâtiment

Dans le cadre de nouvelles réglementations autour de la gestion des déchets du secteur du Bâtiment, la CRESS a organisé différents temps d'échanges depuis 2022 pour permettre aux structures de l'ESS de se connaître, de mieux comprendre la filière à Responsabilité Élargie du Producteur* et de développer les activités de réemploi des matériaux du bâtiment et de la construction. Fin 2023, certains acteurs de ce réseau ont exprimé le souhait de pérenniser cet espace d'échanges.

La CRESS a accompagné l'émergence de ce collectif régional dont 6 structures ont défini le fonctionnement. Ce collectif a pour objectif de valoriser et amplifier les coopérations et représenter les intérêts des acteurs de la filière du réemploi solidaire des matériaux en Pays de la Loire. **Ce collectif facilite le lien entre les dynamiques locales et départementales de développement de filières.**

**Stratégie politique qui responsabilise les producteurs quant aux conséquences de la fin de vie de leurs produits*

Nouvelle édition des Solutionneurs dédiée au réemploi

En octobre, une centaine de personnes se sont retrouvées à Angers. Acteur·rices de l'ESS, professionnel·les du réemploi solidaire, éco-organismes, collectivités et chambres consulaires ont pu échanger et imaginer le réemploi de demain. Pilotée par la CRESS, cette journée a été co-organisée avec les Ecossolies, l'IRESA, l'APES 53, le CEAS 72, le Pôle ESS Vendée et ESS France.

Une belle coopération qui a permis de rassembler 5 éco-organismes sur 8 filières différentes (Textile, Mobilier, Matériaux de la construction...), de discuter des contributions du réemploi à une consommation responsable, du potentiel de développement à travers la commande publique ou encore de l'organisation d'un maillage territorial pour rendre accessible le réemploi aux territoires en proximité.

La participation du REFER, réseau du réemploi en Île-de-France, annonce aussi de belles perspectives pour la création d'un réseau ligérien du réemploi solidaire !



J'ai vraiment apprécié participer à cette journée pour prendre connaissance du monde du réemploi, comprendre les mécanismes et enjeux, échanger avec des professionnels de la filière. Merci pour l'organisation de ce moment !

Une participante

Aider les territoires à développer et structurer l'ESS

L'ESS est par nature une économie engagée sur les territoires. Les entreprises qui la composent construisent et développent des réponses spécifiques aux besoins locaux dans de nombreux domaines : emploi, lien social, revitalisation, réduction des déchets, aide à la personne, alimentation durable, bien-vieillir, etc. Elles sont ainsi identifiées comme des acteurs importants des transitions nécessaires des territoires.

C'est pourquoi, la CRESS a fait le choix de faire du développement territorial un axe important de son projet stratégique. Elle travaille ainsi, en lien étroit avec les réseaux départementaux et les autres adhérents concernés, sur les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), les tiers-lieux, la revitalisation commerciale des centres-bourgs, les achats responsables des collectivités...

2024, en bref

- 25 temps d'échanges, de travail et de co-construction entre la CRESS et les réseaux départementaux de l'ESS
- Une animation permanente des articulations entre les réseaux départementaux
- 45 participant-es en moyenne aux 3 rencontres du Club des Collectivités pour l'ESS en Pays de la Loire
- Un club des collectivités dédié aux achats responsables dans le cadre de la Semaine des achats socialement et écologiquement responsables (SASER)
- 10 temps d'appui aux acteurs de l'ESS sur la commande responsable
- La structuration d'actions sur « ESS et revitalisation des territoires » qui a mené à une habilitation des CRESS par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) pour accompagner les projets de commerces ruraux
- Un atelier sur les liens entre alimentation, agriculture, ESS et achats responsables pour les acheteurs de Nantes Métropole.

L'équipe



Chloé Durey
Responsable développement territorial



Amélie Villet
Cheffe de projets développement territorial

Élu référent

Patrice Moysan
IRESA

Perspectives 2025

- Déployer la cartographie des PTCE
- Organiser la Rencontre Régionale des tiers-lieux
- Poursuivre le déploiement du Club des Collectivités, avec un focus sur la ruralité
- Accompagner La Chapelle-Saint-Sauveur sur son dernier commerce avec la CMAR, l'Ouvre-Boîtes et l'agence Cartouche Architecture
- Renforcer l'accompagnement des collectivités aux achats responsables vers l'ESS, en lien étroit avec les réseaux adhérents
- Mettre en place un parcours commande publique et mobilier issu du réemploi, avec Reseco et Valdelia.



Lancement de la cartographie des PTCE

Dans le cadre de la politique nationale des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), la CRESS a travaillé conjointement avec ESS France, les pôles ligériens et les membres de la Cellule Régionale d'Animation (CRA) des PTCE pour développer un outil de cartographie interactive nationale des PTCE sur Gogocarto.

Cet outil a vocation à accroître la visibilité des PTCE, renforcer leurs coopérations, permettre leur reconnaissance institutionnelle et faciliter leur suivi et appui par les membres des CRA.

L'outil est déployé à l'échelle nationale depuis janvier 2025 avec une première campagne de recensement des PTCE qui a permis le partage des données de 130 PTCE (dont 21 en Pays de la Loire).

carto-ptce.carteco-ess.org

En plus de servir l'essor des PTCE, cet outil a permis d'alimenter le logiciel libre Gogocarto en développant une nouvelle possibilité de l'outil : la localisation du territoire d'intervention. D'une pierre deux coups, l'option est désormais utilisable aussi sur CARTECO !



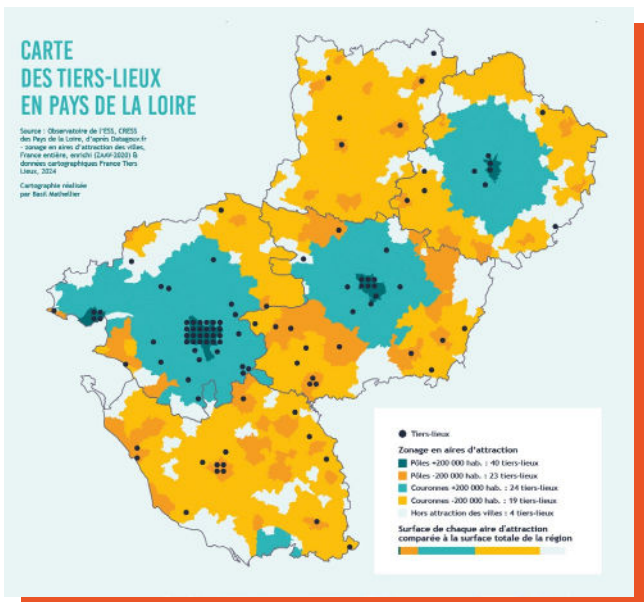
Une année de développement pour CAP Tiers-Lieux

CAP Tiers-Lieux, le réseau régional des tiers-lieux ligériens animé par la CRESS, a poursuivi son développement en lien étroit avec ses membres et partenaires. Parmi les actions menées en 2024, on retiendra notamment :

→ **L'appui au développement de 10 tiers-lieux** dans le cadre du programme national Accompagner les Tiers-Lieux : compagnonnage, accompagnements individuels et collectifs.

→ **La publication du panorama 2024 des tiers-lieux ligériens** : analyse des tendances régionales avec une entrée territoriale importante (urbain / péri-urbain / rural), des modèles de fonctionnement, de leurs rôles sur les territoires et de leurs enjeux de développement. Le tout alimenté par des portraits inspirants et de nombreux chiffres-clés. Les données ont été mobilisées pour un panorama plus local pour Nantes Métropole.

Publication en ligne



→ **L'animation de 3 temps de formation pour le CNFPT** sur « les tiers-lieux, un levier pour renforcer la cohésion et l'attractivité des territoires », à destination de 36 stagiaires agent-es de la fonction publique territoriale.

→ **L'appui à la commune de La Chapelle Launay (44)** dans son projet de tiers-lieu. Une nouvelle phase de l'accompagnement a démarré fin 2024 opéré conjointement avec la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire (SCET).

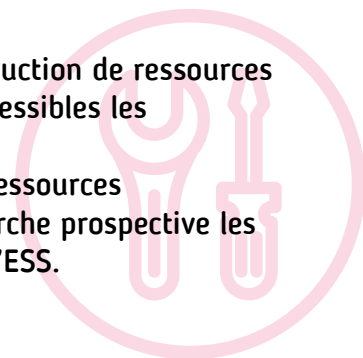
Créer, capitaliser et diffuser de la ressource sur et pour l'ESS

La transversalité des missions portées par la CRESS lui permet de disposer d'une vision régionale de l'ESS, de détecter les besoins et d'y répondre par différents supports. Ces ressources, la CRESS souhaite les mettre à disposition de ses adhérents et partenaires pour leur permettre de monter en compétences sur certaines thématiques et filières et ainsi mieux accompagner les projets et les structures.

Afin d'être identifiée comme un lieu d'expertises

et de connaissances pour les acteur·rices et partenaires de l'ESS, elle se donne différents objectifs :

- Outiller à travers la production de ressources
- Centraliser et rendre accessibles les ressources
- Animer et valoriser les ressources
- Détecter dans une démarche prospective les tendances et enjeux de l'ESS.



2024, en bref

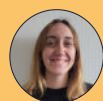
- La mise en place d'un groupe de travail dédié à l'intégration des enjeux de transition écologique dans les programmes d'accompagnement des réseaux départementaux de l'ESS
- Une table-ronde de clôture du Mois de l'ESS sur l'ESS dans la transition écologique en Pays de la Loire avec Mobilis, le GRAINE, la FAS et l'URIOPSS
- Une matinée retour sur le DLA collectif transition écologique avec l'URIOPSS
- Le lancement des travaux autour de l'agriculture et l'alimentation durable
- Des sollicitations et interventions avec notamment :
 - Présentation de l'ESS lors de l'événement annuel organisé par l'APEC
 - Contribution à la COP Régionale
 - Participation au comité de pilotage du projet TRESSONS porté par l'AVISE et le RTES
 - Intervention lors d'une table-ronde sur la transition écologique organisée par la SCIC ESS Pratiques
 - Animation d'un atelier lors de la Journée Bioéconomie organisée par la Région Pays de la Loire.



L'équipe



Karine Fenies-Dupont
Responsable ressources et vie associative



Léa Planchais
Assistante de projets ESS en alternance



Clémence Ruppli
Chargée de projets ressources



Marie Teyssier
Cheffe de projets études et observation

Élue référente

Mathilde Plard
LABSPORT

Perspectives 2025

- Créer un espace ressources sur le site de la CRESS pour centraliser la documentation utile aux structures et soutiens de l'ESS en Pays de la Loire
- Mettre en place un comité prospectif pour échanger et identifier des enjeux pour l'ESS en région
- Favoriser l'interconnaissance et la visibilité des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation durable.

De nouvelles fonctionnalités sur ESSOR

Depuis mars 2024, une nouvelle version d'ESSOR est disponible avec de nouvelles fonctionnalités : valorisation des offres d'accompagnement sur la page d'accueil, création d'un espace ressources, amélioration de l'ergonomie, référencement Guid'Asso.

Une soixantaine de personnes ont assisté aux 3 webinaires de lancement à destination des porteur·ses de projets, structures de l'ESS, accompagnateur·rices et acteur·rices ressources.

Le bilan est très positif : la plateforme a vu sa fréquentation augmenter de 86 % en 2 ans, soit presque 15 000 utilisateur·rices en 2024. Les abonné·es au Flash ESSOR ont aussi augmenté de 18 %, soit 1 940 personnes en plus.

www.essor-paysdelaloire.org

Accompagnement de Saint-Nazaire Agglomération vers une politique publique dédiée à l'ESS

En 2024, Saint-Nazaire Agglomération a sollicité la CRESS pour l'aider à définir sa feuille de route ESS. Deux temps principaux ont guidé ce projet :

- La réalisation d'un diagnostic intégrant des chiffres et des entretiens auprès de structures ESS et de la collectivité. Objectifs : avoir une vision commune de l'ESS sur le territoire et révéler ses enjeux actuels.
- L'organisation de 3 ateliers prospectifs avec les acteur·rices de l'ESS pour travailler sur l'avenir de l'ESS sur le territoire. Objectifs : créer une dynamique et alimenter la proposition de feuille de route ESS à proposer à la collectivité.

En novembre, la CRESS a ainsi présenté une feuille de route ESS à des élu·es et agent·es de la collectivité, qui depuis travaillent sur sa déclinaison en plan d'actions pour 2025.

L'accompagnement de la CRESS nous a été très utile pour démarrer notre travail d'élaboration d'une feuille de route dédiée à l'ESS. Nous avons besoin dans un premier temps de nous acculturer à ce qu'est l'ESS. Être accompagné par une structure qui connaît aussi bien les acteurs de l'ESS que le fonctionnement des collectivités a permis de dégager des orientations réalistes et adaptées à notre territoire.

Annabelle Charon,
chargée de mission Emploi

Production de ressources pour l'ESS

Cette année a marqué un tournant dans la fonction ressources de la CRESS avec la production de supports traitant de thématiques variées :

- **Dossier Transition Ecologique** : réservé aux adhérents de la CRESS, ce dossier structuré en trois parties s'est achevé avec la diffusion d'une note de plaidoyer.
- **Annuaire Textile** : référencement de 185 acteurs de l'ESS en Pays de la Loire investis à diverses étapes de la vie du textile (production, entretien, réemploi, formation...). Cet annuaire a pour objectif de faire connaître leurs activités aux entreprises et collectivités qui pourraient faire appel à eux.



Publications en ligne

Développer la formation à l'ESS

Dans le cadre de la loi ESS de 2014, les CRESS portent une mission d'appui à la formation des salarié-es et dirigeant-es de l'ESS. La formation est un levier de renforcement, transmission et renouvellement des compétences pour les salarié-es de l'ESS et un enjeu majeur pour le développement de l'ESS. Dans le contexte de mutation du secteur de la formation professionnelle, suite à une étude d'opportunité et de faisabilité d'actions communes en faveur de la formation par et pour l'ESS, quatre chantiers principaux ont été identifiés comme axe prioritaire de travail en 2024 :

- Appuyer la visibilité des formations professionnelles des structures de l'ESS

- Animer l'échange de pratiques entre organismes de formation
- Encourager la formation professionnelle par le plaidoyer et l'accompagnement
- Développer une offre de formation courte pour découvrir l'ESS.

En complément de ces chantiers, la CRESS a poursuivi ses actions de formation en 2024 et a animé des sessions de formation de modules thématiques auprès de partenaires, adhérents et universités.



2024, en bref

- 5 sessions de formations sur différentes thématiques (économie circulaire et entrepreneuriat social, ; ancrage territorial et partenariats, les contours de l'ESS et les enjeux de coopération territoriale, présentation générale de l'ESS, « Bienvenue dans l'ESS ».
- 2 rencontres du groupe de travail formation avec les adhérents pour déployer les 4 axes stratégiques identifiés comme prioritaires pour le développement de la formation de l'ESS
- 2 rencontres d'échanges de pratiques entre organismes de formation de l'ESS
- La production d'une cartographie des organismes de formation par et pour l'ESS.

L'équipe



Romain Dimeglio
Responsable accompagnement et formation

Élu référent

Claude Gangloff
CROS

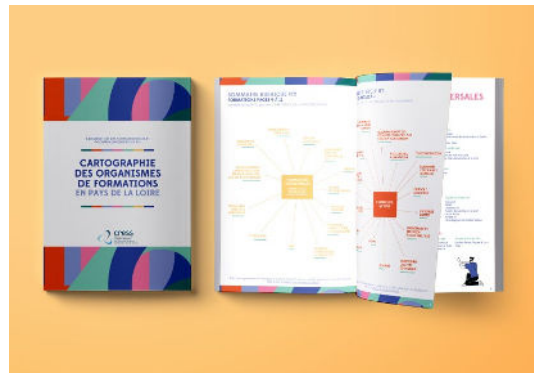
Perspectives 2025

- Publier et diffuser la cartographie des offres de formation par et pour l'ESS pour rendre plus visible le savoir-faire de l'ESS
- Développer les coopérations entre acteurs de l'ESS pour consolider et développer l'offre de formation
- Organiser de nouveaux ateliers avec le groupe de travail sur l'échange de bonnes pratiques.



Cartographie de la formation par et pour l'ESS

Si l'ESS représente plus de 10 % de l'emploi en France, et même 12,5 % en Pays de Loire, elle requiert également des compétences spécifiques et un besoin en formation croissant. Un des enjeux majeurs et prioritaires du développement de la formation à l'ESS est d'appuyer la visibilité des formations de l'ESS. Pour ce faire, le groupe de travail Formation a référencé les offres et organismes de formation à l'ESS. Cette cartographie a pour objectif de donner à voir l'ensemble de l'offre de formation portée par les structures de l'ESS et permettre aux salarié-es de l'ESS de se former tout au long de leur vie sur des compétences métiers et/ou transversales.



Bienvenue dans l'ESS

En lien avec sa mission légale d'appuyer la formation des salarié-es et de dirigeants-e de l'ESS, la CRESS Pays de Loire a développé une formation courte - « Bienvenue dans l'ESS » - à destination des nouveaux salarié-es et administrateur-trices de l'ESS. Cette formation généraliste et ludique vise à faire connaître à partir de la loi ESS de 2014 l'histoire de l'ESS, ainsi que ses différents champs d'action au travers notamment des acteurs et structures du territoire.

Former des enseignant-es à l'ESS

Dans le cadre d'une convention signée avec le Rectorat et L'ESPER, la CRESS propose chaque année une journée de formation : « Découverte de l'ESS » à destination de l'ensemble des enseignant-es, des conseiller-ères d'orientation et des conseiller-ères d'éducation des collèges et lycées de l'académie. Cette formation est inscrite à l'École Académique de Formation Continue et a lieu alternativement à Nantes ou Angers. En 2024, la formation s'est déroulée au tiers-lieu Le 42 à Angers avec une vingtaine de participant-es de toute la région. Cette journée comprend plusieurs temps : découverte de l'ESS, présentation d'outils pédagogiques et des dispositifs à expérimenter en classe (Mon ESS à l'école...), visite du lieu d'accueil et rencontre avec des acteurs du territoire.

C'était vivant, la formatrice nous a apporté plein d'infos avec différents supports, les échanges étaient bien accueillis. Les intervenants de l'après-midi sont venus compléter avec des cas concrets. C'était parfait.

La formatrice avait une pleine maîtrise de son sujet et c'est plutôt agréable et rare de revenir convaincu d'une journée de formation, riche de découvertes !

Extraits des bilans des stagiaires

NOS BONNES PRATIQUES

Parce que la CRESS représente les organisations de l'ESS et qu'elle-même est engagée dans une démarche d'amélioration continue, il est maintenant temps de rendre visible l'adéquation entre ses pratiques internes et les actions qu'elle porte.



Zoom sur la politique sociale de la CRESS

RÉORGANISATION ET COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction, composé des 5 responsables de mission, pilote le fonctionnement et la feuille de route de la CRESS (organisation, RH, financier, actions, partenariats...). En 2023-2024, un accompagnement PCRH a permis de travailler sur :

- **L'évaluation du nouveau schéma d'organisation** et de **dégager des axes d'amélioration** en matière de fonctionnement des équipes, de transversalité, de management, de qualité de vie au travail...
- **La formalisation du fonctionnement du comité de direction** : clarification des rôles et responsabilités, posture et outillage de management, rédaction d'une charte de fonctionnement...
- **Deux séminaires d'équipe sont organisés chaque année.** Ils permettent de questionner et de faire évoluer le fonctionnement et les méthodes de travail collaboratif.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Il permet de programmer les formations prévues dans l'année pour chaque salarié-e en fonction de ses besoins d'adaptation à son poste et des besoins de la CRESS. Des formations collectives sont prévues, avec tout ou partie de l'équipe (ex : intelligence collective, commercialisation de l'offre de service de la CRESS).

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Chaque mois, le CSE permet de traiter du cadre et des conditions de travail des salarié-es, de mettre en place des accords d'entreprise, de décider de l'utilisation du montant annuel des œuvres sociales (0,5 % de la masse salariale brute).

LA CONVENTION COLLECTIVE ET COMMENT LA CRESS VA PLUS LOIN

Depuis 2016, la CRESS a choisi d'appliquer la convention collective nationale ECLAT et de **mettre en place des dispositions supra-conventionnelles** : forfait jours de 203 jours au lieu de 212, part de cotisations patronales plus élevée, titres restaurant, indemnité télétravail, forfait mobilité durable, mesures liées à la conciliation parentalité/vie professionnelle, expérimentation du congé menstruel...

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX SALARIÉ-ES

La CRESS a déployé un processus d'intégration facilitant au maximum la prise de poste :

- Préparation du poste de travail : badge d'accès, ordinateur et téléphone portable, accès aux différents logiciels et aux outils de communication interne...
- Accueil par le-la responsable qui prend le temps de présenter la CRESS, l'équipe, les missions du poste
- Accueil administratif par la responsable RH
- Accueil convivial avec les collègues pour se présenter et créer les premiers liens
- Remise du **Livret d'accueil des nouveaux-elles salarié-es** qui regroupe de nombreuses informations et du Livret d'accueil de l'ESSscale Mabon
- Attribution d'une marraine ou d'un parrain que la personne pourra solliciter pour toute question tout au long de son contrat
- Participation à deux formations d'accueil **Bienvenue dans l'ESS** et **Bienvenue à la CRESS**
- Invitation à la rédaction d'un **rapport d'étonnement**.

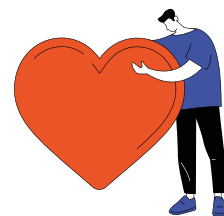
Le plus :

Pour l'accueil régulier de stagiaires et d'alternant-es, la CRESS est labellisée **Entreprise Accueillante**

Pour en savoir plus sur ce label, rendez-vous sur : entreprises.nantesmetropole.fr



NOS PARTENAIRES 2024



Merci à tous les partenaires qui ont permis de mettre en œuvre ces actions au service des organisations et entreprises de l'ESS du territoire.

ORGANISATIONS DE L'ESS

- Association Nationale des Tiers-Lieux
- APEC
- APESS 53
- APF France Handicap
- ARIFTS
- Association régionale des CIGALES
- AVISE
- Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
- Centre Français des Fonds et Fondations
- CDP 49 - Coup de Pouce 49
- CEAS de la Sarthe
- CEAS Vendée
- Chantier Ecole
- Club de l'ESS du Pays du Mans
- Collectif Émergence
- Collège des Transitions Sociétales
- Coodem
- Coop chez Vous
- Coorace
- Crédit Coopératif
- CROS Pays de la Loire
- Echobat
- Éco-organismes
- ECTI
- ESS France
- Fédération des Entreprises d'Insertion
- Fondation Territoriale 44
- FONDES - France Active Pays de la Loire
- France Tiers-Lieux
- FR-CIDFF Pays de la Loire
- FR CIVAM Pays de la Loire
- Gérontopôle des Pays de la Loire
- GESAT
- GRAINE Pays de la Loire
- Harmonie Mutuelle ESS
- IDEAL
- IRESA
- La Coopérative des Tiers-Lieux
- La Plateforme

- Le Moulin Créatif / La Ressourcerie Culturelle
- Le Mouvement Associatif Pays de la Loire
- Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale Pays de la Loire
- Les Ecosolies
- Les Francas Pays de la Loire
- L'ESPER
- Lieux Communs
- Ligue de l'Enseignement
- Mobilis
- Mode Grand Ouest
- OGEC Talensac
- Ouvre-Boites
- OZ
- Pays de la Loire Coopération Internationale
- PiNG
- Pôle arts visuels Pays de la Loire
- Pôle ESS Vendée
- Pôle Patrimoine
- Pôle spectacle vivant
- Réseau des CRESS
- Réseau ESS du Pays d'Ancenis
- RESECO
- RPE 49
- RTES
- SCIC ESS Pratiques
- Terre de Liens
- UDES
- UNAT Pays de la Loire
- Union des Ecocycleries
- URSCOP de l'Ouest
- Université Catholique de l'Ouest d'Angers
- URIOPSS Pays de la Loire
- UROF Pays de la Loire

ORGANISATIONS HORS ESS

- Barreau de Nantes
- Groupe La Poste - La Poste Immo

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ADEME
- ALDEV - Angers Loire Développement
- Banque de France
- Banque des Territoires
- CADRAN - Ville de Nantes
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de Métiers et d'Artisanat
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- CNFPT
- Conseil départemental de Loire-Atlantique
- Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Conseil régional des Pays de la Loire
- DRAJES
- DRDFE
- DREAL
- DREETS et DDETS
- Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes
- Mauges communauté
- Nantes Métropole
- Pays de Mortagne
- Plateforme Régionale des Achats de l'État
- Plateforme RSE Nantes Métropole
- Rectorat de l'Académie de Nantes
- Saint Nazaire Agglomération
- SGAR
- URSSAF
- Ville de Nantes
- Ville de Rezé

REJOIGNEZ LA CRESS !

La CRESS a pour rôle :

- D'assurer la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire
- De représenter les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics
- De contribuer au développement de l'ESS sur les territoires.

L'adhésion à la CRESS est un acte volontaire qui témoigne de votre engagement pour la promotion et le développement de l'ESS et d'une autre manière d'entreprendre.

L'adhésion à la CRESS est accessible aux structures de l'ESS suivantes : association, coopérative, mutuelle, fondation, syndicat employeur de l'ESS, entreprise commerciale de l'ESS, collectif territorial de l'ESS.

- Vous partagez les valeurs et principes de l'ESS
- Vous êtes un acteur de l'ESS
- Vous souhaitez contribuer à la promotion et au développement de l'ESS
- Vous portez des solutions innovantes pour répondre aux défis de notre société et souhaitez les valoriser, les partager...

Rejoignez-nous !

Plus d'informations sur www.cress-pdl.org

Pourquoi adhérer à la CRESS ?

- **Pour s'engager dans un réseau d'acteurs partageant les valeurs et principes de l'Économie Sociale et Solidaire :** réseau ascendant, la CRESS constitue un lieu d'échanges, de réflexions et de débats au sein duquel vous pouvez partager vos questionnements, valoriser votre appartenance à l'ESS, vous enrichir des rencontres et des pratiques des autres acteurs de l'ESS.
- **Pour augmenter la force de représentation de l'ESS :** vous participez à la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques et contribuez ainsi à inscrire l'ESS dans le développement des territoires.
- **Pour participer aux projets et actions déployés pour l'ESS sur les territoires :** à l'écoute des besoins de l'ESS, la CRESS, sur impulsion et appui de ses membres, met en œuvre des solutions, outils, dispositifs destinés à soutenir le développement de l'ESS (ex : réseau des ambassadeurs de l'ESS, achats responsables...) ; vous pouvez y prendre une part active dans la mesure de vos possibilités.
- **Pour bénéficier des informations, services et expertises de la CRESS :** valoriser votre organisation, vos projets, vos actualités, vos offres d'emploi, être orienté, conseillé, appuyé dans vos démarches (ex : recherche de financement, obtention de l'agrément ESUS, développement d'affaires, appui à la création de projets territoriaux, formation, démarche d'amélioration des pratiques...), élargir votre réseau professionnel, co-organiser des événements (table-rondes, salons...), participer à des réflexions autour d'enjeux sectoriels et transversaux.



L'action de la CRESS est
soutenue financièrement par :

